

BUDGETS PRIMITIFS 2020

Rapport de présentation des budgets primitifs Ville de Carhaix-Plouguer – budget principal et budgets annexes

Conseil municipal
16/12/2019



TABLE DES MATIERES

BUDGET PRINCIPAL

- A. La reprise des résultats
- B. La présentation générale du budget
- C. Les dépenses de fonctionnement
 - 1. Chapitre 11 – Charges à caractère général
 - 2. Chapitre 012 – Charges de personnel
 - 3. Chapitre 014 – Atténuations de produits
 - 4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante
 - 5. Chapitre 66 – Charges financières
 - 6. Les autres chapitres
- D. Les recettes de fonctionnement
 - 1. Chapitre 013 – Atténuations de charges
 - 2. Chapitre 70 – Produits des services
 - 3. Chapitre 73 – Impôts et taxes
 - 4. Chapitre 74 – Dotations et participations
 - 5. Les autres chapitres
- E. La section d'investissement
 - 1. Les dépenses d'investissement
 - Les dépenses d'équipement
 - Les autres dépenses d'investissement
 - 2. Les recettes d'investissement
 - Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »
 - Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »
 - Les autres dépenses d'investissement

BUDGET EAU

BUDGET ASSAINISSEMENT

BUDGET LOTISSEMENT DU POHER

BUDGET AUTORISATION DES INSTRUCTIONS D'URBANISME

BUDGET PRINCIPAL

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) qui s'est tenu le 26 novembre dernier a permis de définir les grandes orientations 2020 du budget principal, à savoir :

- le maintien des taux d'imposition (T.H. 13,15%, T.F.N.B. 48,50%, T.F.B. 16,08%),
- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- maîtriser le niveau d'endettement,
- réaliser un programme d'investissement ambitieux pour répondre aux besoins des Carhaisiens.

Ce budget primitif traduit de manière concrète l'ensemble de ces priorités politiques et ne transige pas sur le niveau et la qualité des services publics.

A. LA REPRISE DES RESULTATS PREVISIONNELS DE 2019

A la clôture de l'exercice 2019, il devrait être constaté

- un excédent de fonctionnement de 1 798 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section d'investissement à l'article R1068.
- un solde d'investissement négatif de 1 300 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en dépenses d'investissement à l'article D001.

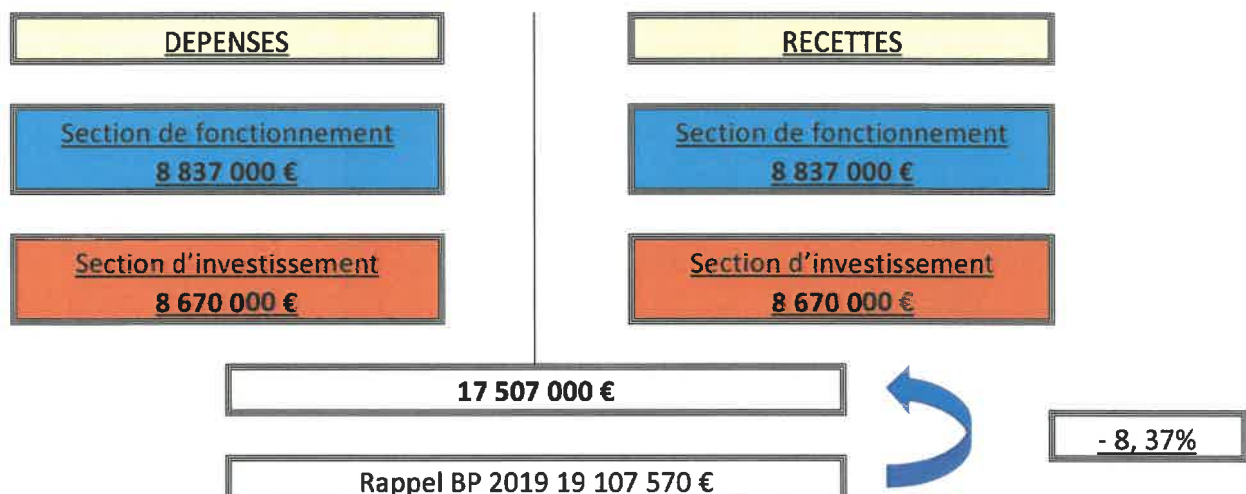
En section d'investissement des restes à réaliser de 2 624 278 € sont prévus en dépenses et recettes. En dépenses, ils correspondent aux travaux démarrés sur 2019 et en recettes aux subventions et à l'emprunt prévus pour financer ces investissements. Ils doivent être rattachés à l'exercice.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il est présenté avec la reprise prévisionnelle des résultats 2019. Un budget supplémentaire sera présenté après le vote du compte administratif afin d'affecter les résultats définitifs et de reprendre les montants exacts des restes à réaliser au 31 décembre 2019.

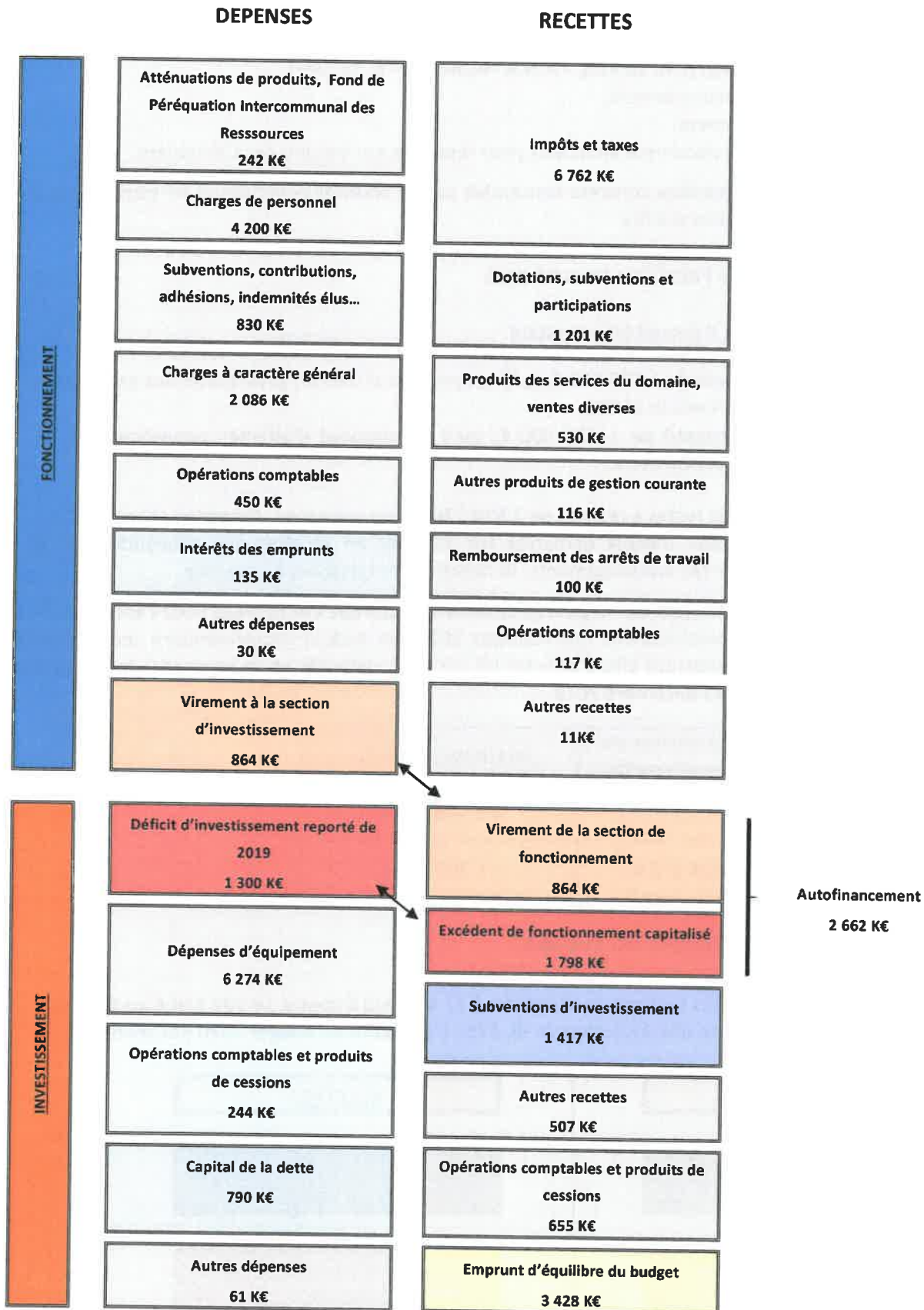
Budget principal	Restes à réaliser en dépenses et recettes	Résultats à reporter
Fonctionnement		+ 1 798 000 €
Investissement	+ 2 624 278 €	- 1 300 000 €

B. LA PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Le budget primitif s'élève toutes sections confondues, à 17 476 000 € contre 19 107 570 € au Budget primitif 2019, ce qui représente une évolution de -8,37%. L'équilibre du budget 2020 par section :



Les grandes masses du budget :



Les grandes masses du budget font apparaître clairement l'autofinancement propre de la ville c'est-à-dire le virement de la section de fonctionnement et l'excédent de fonctionnement reporté de 2019. On retrouve également les subventions d'investissement intégrant les restes à réaliser et l'emprunt d'équilibre du budget d'un montant de 3 428 K€. Il faut rappeler ici que cet emprunt sert à équilibrer le

budget et n'a pas vocation à être réalisé.

C. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		BP 2019	CA prévisionnel 2019	BP 2020	Variation / au BP 2019 %
DEPENSES REELLES					
011	Charges à caractère général	2 048 000 €	2 047 000 €	2 086 000 €	+ 1,85 %
012	Charges de personnel	4 150 000 €	4 149 000 €	4 200 000 €	+ 1,20 %
014	Atténuations de produits (AC, DSC, F.P.I.C.)	213 000 €	211 000 €	242 000 €	+ 13,61 %
022	Dépenses imprévues	-	-	20 000 €	-
65	Autres charges de gestion courante	850 000 €	830 000 €	830 000 €	- 2,35 %
66	Charges financières (intérêts d'emprunt)	130 000 €	115 000 €	135 000 €	+3,84 %
67	Charges exceptionnelles	10 000 €	2 240 €	10 000 €	-
023	Virement à la section d'investissement	810 000 €	-	864 000 €	+ 6,66 %
042	Opérations comptables dont la dotation aux amortissements	454 000 €	432 000 €	450 000 €	- 0,88 %
Total		8 665 000 €	7 786 240 €	8 837 000 €	+1,98 %

1. Chapitre 11 – Charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les fluides, les fournitures, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. Il s'agit du principal poste de dépenses du budget communal. Elles représentent 23, 66% du budget principal.

En règle générale, une grande partie des crédits inscrits sur les comptes du chapitre 011 est stable. Le montant des comptes a été ajusté par rapport aux crédits utilisés les années précédentes.

2. Chapitre 012 – Charges de personnel

Conformément à ce qui a été prévu lors du débat d'orientations budgétaires, il est prévu une augmentation des charges de personnel de 50 K€, soit +1, 2% par rapport au BP 2019. Sous l'effet des compensations (496K€), le montant net de la masse salariale s'élève en réalité à 3 706 K€.

Les facteurs d'augmentation 2018 externes à la collectivité sont le glissement vieillesse technicité, la modernisation des parcours professionnels, l'augmentation de la cotisation agent à la CNRACL (10, 83% au lieu de 10, 56 % pour la part agent, la part employeur restant inchangé à 30,65%), le remplacement ou la reprise à temps complet des agents en arrêts pour maladie ou accident du travail.

Le poste d'ingénieur informaticien créé en 2019 partagé à 60% avec Poher communauté.

3. Chapitre 014 – Atténuations de produits

Ce chapitre est essentiellement composé de la contribution au FPIC prévue en augmentation d'environ 30 K€ par rapport à 2019, soit un montant de 242 K€ (210 K€ en 2019).

4. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre est composé de la subvention de fonctionnement au budget du centre culturel Glenmor (180 K€), de la contribution au SIECE (30 K€), des subventions aux associations (280 K€). Il noter qu'il n'y aura plus de contribution au SMATAH à compter de 2020 (28 K€), le syndicat étant dissous au décembre.

5. Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre prévoit les intérêts de la dette (113 K€) et les intérêts courus non échus (-2 €).

6. Les autres chapitres

- **Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement** : il est de 864 K€ contre 810 K€ en 2019. Il correspond à une partie de notre autofinancement et sert à équilibrer les deux sections.

- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre** : il comprend les opérations de cessions et la dotations aux amortissement. Il intègre depuis 2019 des régularisations des années antérieures, d'où son augmentation.

D. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE		BP 2019	CA 2019	BP 2020	Variation / au BP 2019 %
RECETTES REELLES					
002	Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €	0 €	-
013	Atténuations de charges	101 000 €	183 000 €	100 000 €	- 1 %
70	Produits des services	503 000 €	510 000 €	530 000 €	+ 5,36 %
73	Impôts et taxes	6 666 000 €	7 531 178 €	6 762 400 €	+ 1,44 %
74	Dotations, subventions et participations	1 258 000 €	1 221 000 €	1 201 100 €	- 4,52 %
75	Autres produits de gestion courante	52 000 €	88 000 €	116 500 €	-
77	Produits exceptionnels divers	10 000 €	10 000 €	10 000 €	-
042	Opérations comptables dont l'amortissement des subventions	75 000 €	50 000 €	117 000 €	-
		8 665 000 €	9 593 178 €	8 837 000 €	+ 1,98 %

1. Chapitre 013 – Atténuations de charges

Ce chapitre prévoit les remboursements par l'assurance statutaire et la caisse primaire d'assurance maladie des arrêts de travail des agents.

2. Chapitre 70 – Produits des services

Ce chapitre comprend :

- les redevances d'occupation du domaine public : 17 K€

- les redevances des services acquittées par les usagers (restaurant scolaire, garderie, camping, animations de quartier, cimetière...) : 267 K€

- les remboursements des budgets annexes pour les mises à disposition de personnel (Budgets eau, assainissement Glenmor 226 K€).

3. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Produit de fiscalité directe locale	BP 2019	CA 2019	BP 2020
- Taxe d'Habitation (T.H.)	1 292 931, 00 €	1 322 364, 00 €	1 335 588, 00 €
- Taxes foncières bâtie (T.F.B.)	2 428 648, 00 €	2 455 465, 00 €	2 489 841, 00 €
- Taxes foncières non bâtie (T.F.N.B.)	82 421, 00 €	82 858, 00 €	83 686, 00 €
- Attribution de compensation	2 205 233, 00 €	2 205 233, 00 €	2 205 233, 00 €
- Dotation de solidarité communautaire	175 947, 00 €	175 947, 00 €	175 947, 00 €
- F.P.I.C.	84 721, 00 €	84 721, 00 €	80 000, 00 €
- Taxe sur la consommation d'électricité	206 000, 00 €	233 000, 00 €	235 000, 00 €
- Taxe additionnelle aux droits de mutation	175 279, 00 €	976 340, 17 €	145 000, 00 €
- Droits de place	13 320, 00 €	12 000, 00 €	11 000, 00 €
- Autres impôts locaux	1 500, 00 €	1 027, 00 €	1 105, 00 €
Total	6 666 000, 00 €	7 548 955, 17 €	6 762 400, 00 €

Le budget est construit en tenant compte d'une augmentation légale des bases de taxes d'habitation et de foncier de 1% et d'une augmentation physique des bases de taxes foncières de 0,4%.

Le reversement de F.P.I.C. Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales diminue de 4 K€ en 2020.

4. Chapitre 74 – Dotations et participations

Dotations et participations	BP 2019	CA 2019	BP 2020
- Dotation forfaitaire (DGF)	453 000, 00 €	453 000, 00 €	413 000, 00 €
- Dotation de solidarité rurale	319 000, 00 €	319 000, 00 €	319 000, 00 €
- Dotation nationale de péréquation	-	-	-
- Dotation de compensation taxes foncières	14 400, 00 €	14 891, 00 €	15 000, 00 €
- Dotation de compensation taxe d'habitation	388 000, 00 €	370 915, 00€	370 500, 00 €

L'augmentation du produit fiscal depuis 2016 entraîne parallèlement une hausse de la péréquation qui a des conséquences sur l'évolution des dotations de péréquation de l'Etat.

Ainsi depuis 2018, la commune ne perçoit pas de Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.) et de Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle (D.C.T.P.).

La Dotation de Solidarité Rurale (D.S.R.), devrait être stable en 2020 du fait du classement de la commune en Zone de Revitalisation Rurale.

Conformément à la loi de finances 2018 qui avait prévu que l'augmentation de l'enveloppe allouée à la D.S.U. et à la D.S.R. serait financée par les écrêtements appliqués à la dotation forfaitaire, la dotation

forfaitaire a baissé en 2018 et 2019. De la même manière, elle devrait être a la baisse dans les memes proportions en 2020.

5. Les autres chapitres

Le Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante comprend principalement les revenus des immeubles (80 K€).

Le chapitre 77 – Produits exceptionnels comprend les produits des cessions et autres produits exceptionnels.

E. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement totalise 8 670 000 €. Elle comprend les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement et les résultats reportés de 2019 (+498 000 €) diminué des restes à réaliser de subventions.

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le montant des dépenses d'investissement évolue de -16, 97% en 2020 pour atteindre 8 670 000 € contre 10 442 570 € en 2019. Les principales dépenses d'investissement sont les dépenses d'équipement.

> Les dépenses d'équipement

DEPENSES D'EQUIPEMENT AVEC OPERATIONS	BP 2019	CA prévisionnel 2019	BP 2020
Chapitre D20 Immobilisations incorporelles	161 500, 00 €	155 586, 36 €	61 013, 00 €
Chapitre D204 Subventions d'équipement versées	566 000, 00 €	404 000, 00 €	732 240, 00 €
Chapitre D21 Immobilisations corporelles	1 215 340, 00 €	794 000, 00 €	2 764 002, 00 €
Chapitre D23 Immobilisations en cours	6 062 160, 00 €	4 423 000, 00 €	2 747 745, 00 €
Total	8 005 000, 00 €	5 766 586, 36 €	6 305 000, 00 €

Les dépenses du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » comprennent :

- les frais de réalisation des documents d'urbanisme (3 000 €)
- les frais d'étude pour
 - L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du centre-ville : 10 000 €
 - La création d'une société d'économie mixte pour la gestion du site de Kérampuilh : 8 814€
 - Un audit de la voirie (7 000 €),
 - Une étude phytosanitaire afin d'éviter les chutes d'arbre (3 000€),
- les frais d'insertion presse des marchés de travaux (3 000 €),
- l'achat de licences et de logiciels (8 600 €),
- la refonte du site internet de la bibliothèque (6 896 €),

Les dépenses du chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » comprennent :

- la participation à la concession d'aménagement du lotissement de Kerléon (77 336 €),
- la participation au SIECE pour les travaux d'effacements de réseaux (261 926 €),
- l'indemnisation des commerçants durant les travaux d'aménagement (50 000 €),
- la participation à la SEM de Kerampuilh (340 000 €).

Les dépenses du chapitre 21 « Immobilisations incorporelles » et du chapitre 23 « Immobilisations en cours » comprennent :

- le bornage de terrains (1 000 €),
- l'achat de terrains (21 298 €),
- l'installation de poteaux incendie (14 400 €),
- l'installation de panneaux de signalisation (4 500€),
- des travaux sur le réseau d'éclairage public : éclairage des rues, reprise des armoires de commande, luminaires et poteaux à remplacer, accessibilité des arrêts de bus (130 460 €),
- des véhicules et du matériel roulant (5 000 €),
- les droits d'utilisation des logiciels, le matériel de bureau et d'informatique (77 800 €),
- du mobilier (61 750 €),
- du matériel technique : illuminations, buts de foot, frigo, mobilier urbain... (75 800 €),
- les aménagements paysagers et l'installation de cavurnes au crématorium (29 500 €),

- les travaux sur les terrains dont :

- les travaux dans la vallée de l'Hyères, l'installation d'un abris pour les animaux (16 000 €),
- la création d'un terrain multisport (70 000 €),
- l'installation de jeux dans la cour de l'école de la République (20 000 €),
- l'installation d'un arrosage automatique place d'Aiguillon (5 000 €).
- les travaux au camping : achat de cabanes étapes supplémentaires (36 000 €), l'installation d'un abris de jardin (5 000€), l'installation d'une borne camping-car (10 000 €)

- les travaux dans/sur les bâtiments dont :

- . la construction de locaux associatifs et pédagogiques et la rénovation du Cinédix (1 203 318 €),
- . la rénovation des deux façades classées de la maison du Sénéchal à l'identique (200 000 €),
- . la rénovation de la Mairie et des WC extérieurs (550 000 €),
- . la construction d'un nouveau bâtiment : restaurant scolaire, garderie et classes à l'école Diwan (100 000 €),
- . l'étude pour la rénovation du Château rouge (39 000 €),
- . les travaux de toiture de l'école de la République (48 552 €),
- . les travaux à l'école de Persivien (36 657 €),
- . les travaux à l'école Huella (27 000€),
- . les travaux d'étanchéité au Glenmor (26 000 €),
- . les travaux à Ty Ar Vro (24 555€),
- . la création de 3 logements – tranche 2 du chantier d'insertion rue Laënnec (110 000€),
- . les travaux de rénovation du patrimoine historique (109 064 €)
- . la fin des travaux de réfection de la salle omnisport (68 000€),
- . la fin des travaux sur la tribune du rugby (10 000 €),
- . d'autres petits travaux : changement de chaudière, couverture, fenêtres... (197 500 €),
- . l'étude pour la réhabilitation du bâtiment du Boulevard de la République (30 000€),
- . l'étude pour la construction d'un nouveau cinéma (3 salles en cœur de ville) (23 856 €),
- . les travaux d'entretien des bâtiments (41 500 €).

- les travaux sur les réseaux et la voirie dont :

- . la fin de l'aménagement de la rue du Docteur Menguy et du parking (458 000 €),
- . le diagnostic et les fouilles archéologiques Place de la Mairie, place d'Aiguillon... (300 000 €),
- . l'aménagement de la place de la Mairie et de la place d'Aiguillon, des rues Félix Faure et Ferdinand Lancien (650 000 €)
- . la modernisation de la voirie et la réfection du réseau d'eaux pluviales (450 000 €),
- . la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement du centre-ville (72 472 €).

➤ **Les autres dépenses d'investissement**

Le chapitre 001 « Solde de la section d'investissement reporté » prévoit d'intégrer le solde négatif de la section d'investissement 2019 pour 1 300 000 €.

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre » prévoit l'amortissement des subventions d'équipement et les reprises des avances versées aux entreprises (117 000 €)

Le chapitre 041 « Opérations patrimoniales » prévoit les travaux en régie et les amortissements des frais d'étude (127 000 €).

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » prévoit un remboursement du capital de la dette de 790 000€.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le montant des recettes d'investissement diminue de -16, 97% en 2020 pour atteindre 8 670 000 € contre 10 442 570 € en 2019. Les principales recettes d'investissement sont les subventions et l'emprunt.

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE		BP 2019	CA prévisionnel 2019	BP 2020 intégrant les restes à réaliser
021	Virement section fonctionnement	810 000, 00 €	-	864 000, 00 €
024	Produits des cessions	30 000, 00 €	-	78 875, 46 €
10	Dotations, fonds divers et réserve	1 770 818, 51 €	1 734 000 €	2 178 000, 00 €
13	Subventions d'investissement	1 401 247, 00 €	371 000 €	1 417 124, 54 €
16	Emprunts et dettes assimilées	5 841 504, 55 €	3 500 000 €	3 428 000, 00 €
040	Opérations d'ordre	454 000, 00 €	502 000 €	450 000, 00 €
041	Opérations patrimoniales	10 000, 00 €	-	127 000, 00 €
23	Immobilisations en cours	125 000, 00 €	1 000 €	125 000, 00 €
27	Autres immobilisations financières	-	2 000 €	2 000, 00 €
			Total 2020	8 670 000, 00 €

➤ **Chapitre 13 « Les subventions d'investissement »**

Le montant des subventions d'investissement est de 1 417 124 €, de nouvelles subventions sont attendues pour 2020, elles viendront s'ajouter en cours d'année.

➤ **Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées »**

L'emprunt d'équilibre inscrit sur ce chapitre pour 2020 est de 3 428 000 € contre 5 841 504 € en 2019. Cet emprunt n'a pas vocation à être réalisé, les subventions et recettes obtenues en cours d'année

viendront diminuer d'autant son volume.

➤ **Les autres recettes d'investissement**

Le chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » ce virement représente une partie de l'autofinancement de la collectivité et sert à équilibrer les sections budgétaires.

Le chapitre 024 « Produits des cessions » prévoit des recettes relatives à la vente de biens.

Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » prévoit l'affectation du résultat de fonctionnement reporté de 2019 (1 798 000 €), le fonds de compensation de la T.V.A. (360 000€) et la taxe d'aménagement (20 000 €).

LE BUDGET DU SERVICE EAU POTABLE

LA REPRISE PROVISOIRE DES RESULTATS PREVISIONNELS 2019

A la clôture de l'exercice 2019, il devrait être constaté

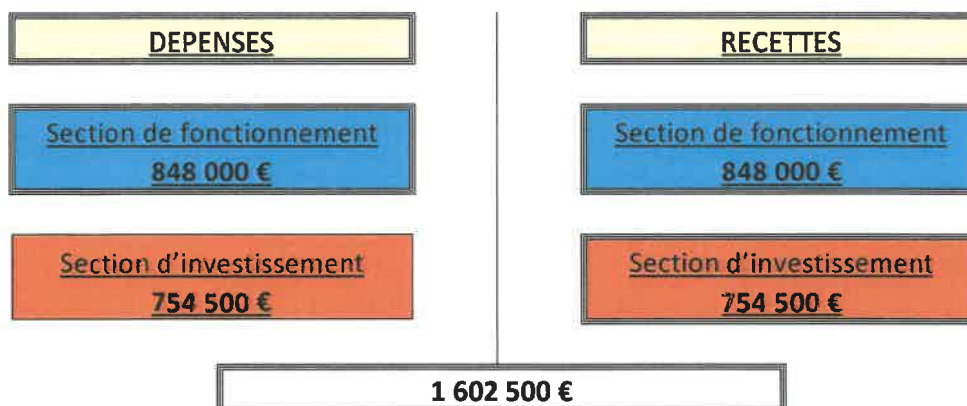
- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 295 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes à la section d'investissement à l'article R1068,
- un solde d'investissement positif prévisionnel de 70 000 € qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article R001.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il est présenté avec la reprise provisoire des résultats prévisionnel 2019.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2019 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

Budget principal	Résultats à reporter
Fonctionnement	295 000 €
Investissement	70 000 €

Le budget du service eau s'élèvera toutes sections confondues, à 1 602 500 €. L'équilibre du budget prévisionnel 2020 par section :



Les dépenses de fonctionnement 2020

Chapitre	BP 2019	CA prévisionnel 2019	BP 2020
023 - Virement à la section d'investissement	332 000, 00 €	-	246 500, 00 €
011 - Charges à caractère général	442 000, 00 €	429 000, 00 €	452 000, 00 €
012 – Charges de personnel	20 000, 00 €	19 000, 00 €	20 000, 00 €
022 – Dépenses imprévues	-	-	-
042 – Opérations d'ordre	92 000, 00 €	101 132, 02 €	120 000, 00 €
66 – Charges financières	11 000, 00 €	9 651, 62 €	9 500, 00 €
Total	897 000, 00 €	558 783, 64 €	848 000, 00 €

Le montant des principales dépenses réelles prévu en 2020 est pratiquement identique à 2019.
 Les frais de personnel sont stables.

Les principales recettes de fonctionnement 2020

Chapitre	BP 2019	CA prévisionnel 2019	BP 2020
70 - Produits des services	886 500, 00 €	850 000, 00 €	838 000, 00 €
75 – Autres produits gestion	8 500, 00 €	5 013, 05 €	8 500, 00 €
042 – Opérations d'ordre de section	2 000, 00 €	1 449, 00 €	1 500, 00 €
Total	897 000, 00 €	856 462, 05 €	848 000, 00 €

Le budget s'équilibre sans augmentation des tarifs.

Les principales dépenses d'investissement 2020

Au compte 203 « Frais d'étude » on a inscrit 176 000 € pour des études AEP.

Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 546 000€ pour des renouvellement et des extensions de réseaux.

Au compte 1641 « emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 27 000€.

Au compte 2313 « Construction » a été prévu 2 500 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

Les principales recettes d'investissement 2020

Les recettes d'investissement intègrent le report provisoire du solde prévisionnel positif d'investissement de 2019 de 70 000 € (compte 001), le report provisoire de l'excédent prévisionnel de fonctionnement 2019 de 295 000 €, la dotation aux amortissements de 120 000€ (chapitre 040) et le virement de la section d'exploitation de 246 500 €.

Au compte 203 « Frais d'étude » a été prévu 2 500 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

LE BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

LA REPRISE PROVISoire DES RESULTATS PREVISIONNELS 2019

A la clôture de l'exercice 2019, il devrait être constaté

- un excédent prévisionnel de fonctionnement de 305 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement

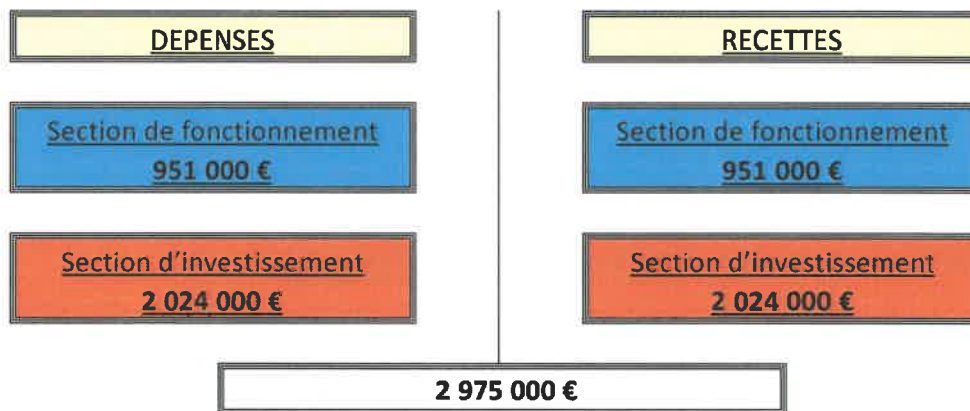
en recettes à la section de fonctionnement à l'article R1068,
 - un solde d'investissement positif prévisionnel de 379 000 €, qu'il est proposé d'affecter provisoirement en recettes d'investissement à la section à l'article R001.

Le budget primitif prévisionnel retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il est présenté avec la reprise provisoire des résultats 2019.

Il ne devrait pas y avoir de restes à réaliser sur ce budget mais s'il s'avérait que tous les travaux engagés sur 2019 n'avaient pas pu être payés sur cet exercice, les restes à réaliser seraient régularisés lors du budget supplémentaire d'affectation des résultats.

Budget principal	Résultats à reporter
Fonctionnement	305 000, 00 €
Investissement	379 000, 00 €

Le budget du service assainissement s'élèvera toutes sections confondues, à 2 975 000 €. L'équilibre du budget prévisionnel 2020 par section :



Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2020

Chapitre	BP 2019	CA prévisionnel 2019	BP 2020
023 – Virement à l'investissement	246 000, 00 €	-	251 000, 00 €
022- Dépenses imprévues	3 100, 00 €	-	-
011 - Charges à caractère général	74 400, 00 €	62 000, 00 €	69 000, 00 €
012 – Charges de personnel	20 000, 00 €	19 000, 00 €	22 000, 00 €
67 – Charges exceptionnelles	49 600, 00 €	35 450, 00 €	7 000, 00 €
65 – Autres charges de gestion	1 500, 00 €	32, 00 €	1 000, 00 €
66 – Charges financières	55 000, 00 €	52 000, 00 €	51 000, 00 €
042 – Opérations d'ordre	446 000, 00 €	445 883, 45 €	550 000, 00 €
Total	895 600, 00 €	578 915, 45 €	951 000, 00 €

Au chapitre 012 les charges de personnel sont stables.

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles 2020

Chapitre	BP 2019	CA prévisionnel 2019	BP 2020
002 – Résultat d'exploitation reporté	-	-	-
042 – Opérations d'ordre	20 000, 00 €	17 461, 08 €	25 000, 00 €

70 - Produits des services	875 600, 00 €	809 000, 00 €	926 000, 00 €
Total	895 600, 00 €	826 461, 08 €	951 000, 00 €

Au chapitre 70, les produits sont composés de la redevance assainissement pour 714 K€ et des participations aux travaux pour 95 K€.

Le budget s'équilibre sans augmentation des tarifs.

Les principales dépenses d'investissement 2020

Au compte 203 « Frais d'étude » on a inscrit 380 000 € pour des études.

Au compte 2158 « autres immobilisations corporelles » on a inscrit 1 047 000€ pour des renouvellement et des extensions de réseaux.

Au compte 2315 « Installations techniques » on a prévu 326 000 € pour des travaux sur des installations.

Au compte 1641 « emprunts et dettes » on a inscrit le remboursement du capital de la dette pour 231 000€.

Au compte 2313 « Construction » a été prévu 15 000 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

Les principales recettes d'investissement 2020

Les recettes d'investissement intègrent le report provisoire du solde prévisionnel positif d'investissement de 2019 de 379 000 € (compte 001), le report provisoire de l'excédent prévisionnel de fonctionnement 2019 de 305 000 €, la dotation aux amortissements de 550 000€ (chapitre 040) et le virement de la section d'exploitation de 251 000 €.

Au compte 203 « Frais d'étude » a été prévu 15 000 € pour l'amortissement des frais d'étude suivi de travaux.

LE BUDGET INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
62876 – Charges du GFP de rattachement : 8 220 €	70845-Produits communes membres du GFP : 6 159 €
6215 – Personnel affecté par la collectivité : 19 180 €	70876 - Produit communes du GFP : 7 732 €
	002 - Résultat de fonctionnement reporté de 2019 : 13 509 €
27 400 €	27 400 €

Le budget instruction des autorisations d'urbanisme s'élèvera toutes sections confondues, à 27 400 €.

LE BUDGET LOTISSEMENT DU POHER

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
605 – Achat de matériel, travaux : 140 000 €	71355-Variation des stocks : 219 063, 53 €
6045 - Achat études : 10 000 €	7588 – Autres produits de gestion : 31, 47 €
6558 – Autres contributions : 31, 47 €	
71355 – Variation des stocks de terrains : 69 063, 53 €	
219 095 €	219 095 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
168741- Remboursement commune : 0 €	001- Solde d'exécution reporté : 48 187, 54 €
3555- Terrains aménagés : 219 063, 53 €	3555 – Terrains aménagés : 69 063, 53 €
	1678 – Emprunts : 101 812, 46 €

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 029-212900245-20191216-2019_111-DE

219 063, 53 €

219 063, 53 €

Le budget lotissement du Poher s'élèvera toutes sections confondues, à 438 158, 53 €.

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 029-212900245-20191216-2019_111-DE